BULLETIN D'ADHESION CLUB WETHIO

A retourner par mail : clubwethio@gmail.com

Nom _____

Prénom _____

Adresse Mail _____

Ville de Résidence _____

Pays _____

Tel _____

CLUB Wethio

Une société "futureworld7 GMBH"

Pack Choisi : ☐ Gold ☐ Silver ☐ Bronze

Montant Cotisé _____

Date de versement mensuel : ☐ 1er ☐ 05 ☐ 10 ☐ 15

NB : Envoyez également votre adresse de Wallet par mail

DESCRIPTIF DES PACKS DU CLUB WETHIO

Pack GOLD
A partir 300€

Bénéficiez du Zynecoin à **0.23 $** dès 300€ de cotisation *1

Bénéficiez de parts sociales de la SARL Applinum à hauteur de **1 part pour 1€ cotisé** *2 , ces parts dans le cadre du pack Premium **sont des actions prioritaires** (lors des assemblées générales et lors 2de la revente)

Bénéficiez du pack formation "Minage" + suivi et support **ILLIMITES**

Pour chaque euro cotisé, bénéficiez de **0.30 $** de cryptos autre que le Zynecoin

Accès **PRIORITAIRE** aux opportunités d'investissements du club d'affaires de manières illimitées

Pack SILVER
100€ à 299€

Bénéficiez du Zyne à 0.29 $ puis 0.25 $ dès 150€ de cotisation *1

Bénéficiez de parts sociales de la SARL Applinum à hauteur de 1 part pour 1€ cotisé *2

Bénéficiez du pack formation "Minage" + suivi et support 7H offertes

Pour chaque euro cotisé, bénéficiez de 0.15 $ de cryptos autre que le Zynecoin

Accès aux opportunités d'investissements du club d'affaires de manières illimitées

Pack BRONZE
50€ à 99€

Bénéficiez du Zyne à 0.32 $ *1

Bénéficiez de parts sociales de la SARL Applinum à hauteur de 1 part pour 1€ cotisé *2

Bénéficiez du pack formation "Minage" + suivi et support 2H offertes

Pour chaque euro cotisé, bénéficiez de 0.10 $ de crypto autre que le Zynecoin

Accès aux opportunités d'investissements du club d'affaires de manières illimitées

A ..... le ..... / ..... / .....

Signature précédée de la mention "Lu et approuvé"

Club Wethio, propriété exclusive de futureworld7 GMBH
FutureWorld 7 GmbH
Société à responsabilité limitée
Siége Social : Im Werk 8 - 8610 Uster (Suisse)
IDE : CHE-403.137.040
Numéro au registre du commerce : CH-020.4.068.124-3
Capital : 20000 CHF

CONDITIONS GENERALES D'ADHESION

ARTICLE I : OBJET

Le présent contrat a pour objet de fixer les conditions et les obligations de chacune des parties, dans le cadre de l'adhésion au CLUB WETHIO, propriété exclusive de Futureworld7 GMBHn Société à responsabilité limitée Siége Social : Im Werk 8 - 8610 Uster (Suisse) - IDE : CHE-403.137.040
Numéro au registre du commerce : CH-020.4.068.124-3 Capital : 20000 CHF

En conséquence, chacune des parties reconnaît expressément avoir pris connaissance des différents articles inscrits au présent contrat et reconnaît en accepter pleinement sans restriction les termes et les conditions fixés.
L'adhésion au CLUB WETHIO consiste à souscrire à une des trois offres de prestation définies au recto. Dans le cas du présent contrat, l'adhèrent a choisi le pack ... .

ARTICLE II : OBLIGATION DES PARTIES

L'adhérent s'engage à verser un montant mensuel, par virement bancaire à date fixe inscrite au recto du présent contrat, à Futureworld7 GMBH, ce montant correspondant à un des trois packs choisi par l'adhérent, le montant versé ne pouvant en aucun cas être inferieur au montant fixé lors de la signature du présent contrat, il pourra cependant évoluer vers un montant de cotisation et/ou un pack supérieur.

En échange de quoi Futureworld7 GMBH offre en retour un certain nombre de prestations et de services correspondants aux trois packs proposés tels que définis au recto du présent contrat

Les prestations seront livrées tous les mois au fur et a mesure de l'avancée du projet, cependant en cas de non-réalisation pour quelque raison que ce soit des obligations de Futureworld7 GMBH, la responsabilité de Futureworld7 GMBH ne serait être engagée et l'adhérent ne pourra en aucune raison se prévaloir d'un remboursement des sommes versées, tout ce qui lui aura été cédé en échange ne pourra en aucun cas et pour quelque raison que ce soit être réclamé à l'adhérent par Futureworld7 GMBH.

*1 Les Zynecoins seront versés tous les mois en cours, dans un délai de dix jours maximum après réception du versement mensuel. Le cour appliqué sera de 0,43$ pour un Zynecoin et tous les six mois, le cours bonus ,tel que défini par les packs détaillés au recto, sera versé rétroactivement et a la condition que l'adhérent ait respecté scrupuleusement ses engagements au cours de la période.

*2 Les parts sociales d'APPLINUM SARL, seront cédées à l'adhérent au prorata de ses droits, tels que définis par les trois packs détaillés au recto du présent contrat.

*2 Cette cession s'effectuera lors de l'augmentation de capital d'APPLINUM SARL, au plus tôt au mois de juin 2020 et au plus tard au mois de décembre 2020.

ARTICLE III : DURÉE

La durée du présent contrat est fixée a la période correspondante au développement de la Blockchain WETHIO.
Ce développement démarrera au plus tard le 17 juillet 2019 et s'achèvera au plus tard le 31 décembre 2020, soit une période de dix-sept mois et quatorze jours.

À l'issue de la date d'échéance du présent contrat et dans le cas où un délai supplémentaire serait nécessaire pour la finalisation du développement de la Blockchain Wethio, un nouveau contrat devra être signé entre Futureworld7 GMBH et l'adhérent, ce dernier aura la possibilité de ne pas s'engager dans un nouveau contrat tout en conservant tous les acquis obtenus y compris la cession des parts sociales de la société Applinum SARL.

ARTICLE IV : GARANTIES

Dans le cadre du présent contrat, la société Futureworld7 GMBH s'engage expressément à tout mettre en œuvre pour délivrer à l'adhérent, dans les délais impartis l'ensemble des prestations désignées au recto.

En cas d'empêchement ou de retard la société Futureworld7 GMBH s'engage à communiquer à l'adhèrent l'ensemble des informations de manière totale et transparente.
Il est expressément reconnu par les deux parties que la société Futureworld7 GMBH est engagée à une obligation de moyens et non de résultats.

La responsabilité de Futureworld7 GMBH est pleinement engagée auprès de l'adhérant a lui livrer l'ensemble des prestations définies par le présent contrat sauf en cas de force majeure indépendant de sa volonté. On entend par force majeur, tout évènement qui ne relèverait pas de la responsabilité directe de la société Futureworld7 GMBH et qui empêcherait l'exécution des prestations définies au présent contrat.

ARTICLE V : RESILIATION

Ce contrat peut être dénoncé par l'une ou l'autre des parties en respectant un préavis de 1 mois, dans le cas ou un ou des engagements de l'une ou l'autre des parties tels que définis dans le présent contrat, notamment à l'article II, se verraient non respectés.
Dans le cas d'une résiliation émanant de l'adhérent celui-ci conservera l'ensemble de ses droits acquis au jour de la résiliation mais ne pourra prétendre à aucun autre avantage non acquis matériellement à la date de la résiliation.
La résiliation officielle s'effectue par notification écrite, à savoir courrier recommandé ou e-mail. La date d'envoi faisant foi.

ARTICLE VI : CONFIDENTIALITÉ

La société Futureworld7 GMBH, s'engage a ne communiquer aucune information concernant les données collectées auprès de l'adhérent.
Les informations collectées auprès de l'adhérent ne devant servir exclusivement qu'à la bonne exécution des prestations décrites au présent contrat.
L'adhérent s'engage a ne divulguer aucune information concernant les processus, les tarifs, les formations à quelque tiers que ce soit, sauf autorisation préalable délivrée par la société Futureworld7 GMBH.

ARTICLE VII : ARBITRAGE

En cas de contentieux ou de litiges, non résolus à l'amiable, le tribunal compétent sera celui du défendeur.

Club Wethio, propriété exclusive de futureworld7 GMBH

FutureWorld 7 GmbH
Société à responsabilité limitée
Siége Social : Im Werk 8 - 8610 Uster (Suisse)
IDE : CHE-403.137.040
Numéro au registre du commerce : CH-020.4.068.124-3
Capital : 20000 CHF

A ..... le ..... / ..... / .....
Signature précédée de la mention " Lu et approuvé"

RELEVE D'IDENTITE BANCAIRE

RELEVE D'IDENTITE BANCAIRE

Bénéfiaire : FutureWorld7 Gmbh

CREDIT SUISSE

IBAN : CH20 0483 5260 1204 9200 0

BIC / Swift : CRESCHZZ80A

Wethio

Club Wethio, propriété exclusive de futureworld7 GMBH
FutureWorld 7 GmbH
Société à responsabilité limitée
Siége Social : Im Werk 8 - 8610 Uster (Suisse)
IDE : CHE-403.137.040
Numéro au registre du commerce : CH-020.4.068.124-3
Capital : 20000 CHF

A ..... le ..... / ..... / .....

Signature précédée de la mention " Lu et approuvé"